



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

« Le Hérisson - Association de lutte contre le surendettement » a vu le jour en 2012 dans le but d'**accompagner les personnes surendettées** de la région toulousaine.

« Le Hérisson » est devenue l'association référence en matière de surendettement à Toulouse, mais aussi en Haute-Garonne et en Occitanie. Au-delà du conseil, elle joue un rôle d'éducation et de prévention.

Le surendettement en France

On estime qu'il y a entre 1 et 2 millions de foyers en situation de surendettement en France, soit entre 5 et 10 % de la population. Le phénomène a tendance à s'amplifier, dans une société qui incite à consommer toujours plus, notamment en multipliant les possibilités de crédits (crédits à la consommation, crédits renouvelables, LOA, etc.). Il faut ajouter à cela la situation économique (chômage, inflation, prolifération des emplois précaires, coût du logement), la multiplication des divorces et des séparations, ainsi que le manque d'éducation à l'argent, qui sont autant de facteurs favorisant le surendettement.

La spécificité du surendettement est qu'il touche toutes les classes d'âge et toutes les catégories sociales, en particulier les classes moyennes. Contrairement aux idées reçues, le surendettement provient rarement d'une consommation excessive et irraisonnée. Les statistiques montrent que dans la majorité des cas, le surendettement prend sa source dans une accumulation de crédits destinés à payer les charges courantes, puis se déclenche à la suite d'un accident de la vie (perte d'emploi, divorce...).

Les déclarations de surendettement à la Banque de France sont en baisse sensible depuis quelques années (environ 120000 dépôts par an). Cette baisse s'explique, selon nous, par un meilleur encadrement des crédits renouvelables (facteur important de surendettement), et par la multiplication des Procédures de Rétablissement Personnelles (effacement des dettes) à la place des moratoires (suspension des dettes pendant deux ans), ce qui évite aux bénéficiaires de redéposer une déclaration tous les deux ans. Il n'en reste pas moins que le surendettement reste un phénomène massif, bien que peu médiatisé.

Que fait « Le Hérisson » ?

Les personnes qui se retrouvent dans la spirale du surendettement sont désemparées, et le sentiment de culpabilité les pousse souvent à s'isoler, à cacher leurs problèmes le plus longtemps possible. Alors que c'est précisément en se faisant entourer et en s'y prenant tôt que l'on arrive à rétablir les situations.

L'association « Le Hérisson » accompagne les personnes surendettées en les recevant **gratuitement, individuellement et confidentiellement** :

- Nous établissons leur budget (ressources et dépenses), et nous les conseillons pour réduire ces dernières.
- Nous étudions leur situation et cherchons des solutions pour qu'elles puissent faire face au remboursement de leurs dettes.
- Nous les aidons, si besoin, à constituer un dossier de surendettement pour la Banque de France, et nous suivons le bon déroulement des plans élaborés par celle-ci.
- Nous leur apprenons les mécanismes de l'argent et des crédits. Beaucoup de personnes, même très éduquées, souffrent d'"illettrisme de l'argent".
- Lorsque cela est nécessaire, nous leur apportons une expertise juridique.
- Et surtout, nous les écoutons et nous répondons à leurs questions. Le simple fait de parler et de considérer la situation de manière objective, à la lumière des règles et procédures spécifiques (surendettement, expulsion...) permet souvent de reprendre espoir et de retrouver du courage.

En 2023, « Crésus Toulouse » devient « Le Hérisson »

Notre association a été créée en 2012 sous le nom de « Crésus Toulouse » et était membre de la Fédération Française des Associations Crésus.

Le 6 mars 2023, après un débat interne de plusieurs mois conclu par un vote, les membres de l'association ont décidé, à une large majorité, de quitter la fédération Crésus. La raison principale est que cette dernière est majoritairement financée par des organismes bancaires, ce qui pose, selon nous, un problème d'indépendance.

De fait, nous avons changé de nom pour devenir « Le Hérisson - Association de lutte contre le surendettement ».

C'est une nouvelle étape dans notre développement. Nous souhaitons ainsi mettre l'accent sur notre indépendance totale vis-à-vis des acteurs financiers (nous avons toujours refusé tout financement provenant de banques), et sur notre enracinement local à Toulouse et dans sa région.

Nous insistons sur le fait que ce changement n'impacte en rien nos activités et nos bénéficiaires : l'équipe, l'état d'esprit, le fonctionnement, nos lieux d'accueil et nos partenariats restent les mêmes.

Bilan chiffré de l'année

D'une année à l'autre, les demandes de rendez-vous sont de plus en plus nombreuses, du fait de la notoriété croissante de l'association dans la région, ainsi que de la multiplication des situations de surendettement, aggravées par le contexte économique actuel et l'inflation.

En 2023, nous avons reçu **873 bénéficiaires** au cours de **1035 rendez-vous** individuels et gratuits.

Cela représente une évolution de +40% par rapport à l'année dernière.

Nombre de rendez-vous assurés											
2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
103	290	494	617	965	822	687	757	849	796	736	1035

En plus de ces permanences, nous avons passé **115 heures au téléphone** avec des bénéficiaires (en ne comptabilisant que les appels émis, et hors permanences téléphoniques programmées). Cela représente **des centaines de personnes conseillées à distance**, sans rendez-vous, mais parfois longuement et à plusieurs reprises, et qui ne rentrent pas dans nos statistiques officielles. Nous estimons que **le nombre d'appels téléphoniques au cours de l'année se situe entre 4000 et 5000**.

Il faut ajouter à cela des centaines de réponses et conseils apportés par e-mail.

Les retours que nous avons de la part des bénéficiaires nous confirment que nos services sont utiles et de qualité. Nous ferons tout notre possible pour maintenir ce niveau de qualité, et pour l'améliorer encore à l'avenir.

Bénévoles et salariée

Notre équipe compte aujourd'hui **27 membres actifs : 26 bénévoles** (dont 7 en formation) **+ 1 salariée**.

Depuis 2022, l'association emploie une salariée à mi-temps. Cet emploi, financé par la subvention « Point Conseil Budget », nous permet d'augmenter le volume de permanences et d'assurer un suivi sur la durée, ainsi que l'animation du réseau de bénévoles.

Nous intégrons régulièrement de nouveaux bénévoles. Leur formation se fait au cours des permanences, en binôme avec les bénévoles expérimentés ou la salariée.

Nous avons également bénéficié de plusieurs formations organisées par la Banque de France de Toulouse, en présentiel ou en visio, sur des sujets variés (procédure de surendettement, inclusion bancaire, crédits, assurances, moyens de paiement, épargne, utilisation d'un compte bancaire, arnaques).

Nous observons une forte stabilité et un réel dévouement chez les bénévoles depuis des années. Cela permet à notre association de bénéficier non seulement d'un excellent suivi de ses activités, mais aussi d'une expérience importante et d'une expertise quasi-professionnelle.

Bénéficiaires

Nous recevons un public très divers (personnes sans emploi ou avec de faibles revenus, sans patrimoine, seules avec des enfants, etc.) , **qui va bien au-delà de celui qu'on associe traditionnellement aux aides sociales**. Nos bénéficiaires sont des personnes :

- de tous âges (de l'étudiant au retraité)
- de toutes catégories sociales et professionnelles (sans emploi, salariés, fonctionnaires, travailleurs indépendants, etc.)
- avec tous types de revenus (de 0 € à plus de 5000 € / mois)
- avec des situations familiales variées (en couple ou séparés, avec ou sans enfant)
- avec ou sans patrimoine (locataires, propriétaires, ou sans logement)

Notre aide est donc complémentaire de celle apportée par les collectivités locales et les nombreuses associations travaillant avec un public défavorisé.

La pression des créanciers, des sociétés de recouvrement et des huissiers sur les personnes surendettées est très forte, stressante et culpabilisante. Pourtant, ces dernières attendent souvent longtemps avant de nous contacter. Par culpabilité, ils restent isolés face à leurs problèmes

financiers (au point parfois de ne pas en parler à leur propre conjoint). C'est souvent en dernier recours qu'ils font appel à une aide extérieure. Lorsque nous les recevons, **ils se trouvent donc souvent dans des conditions psychologiques fragiles** (déprime plus ou moins grave, allant jusqu'à la tentative de suicide). La plupart d'entre eux ont **besoin d'être reçus dans l'urgence**. C'est la raison pour laquelle nous faisons le maximum pour réduire les délais d'attente, dans la mesure de nos capacités d'accueil (locaux et bénévoles).

« Le Hérisson » est une association d'urgence. C'est l'une de nos grandes spécificités. Les bénéficiaires viennent y chercher de l'aide à un moment précis de leur existence, alors qu'ils sont en difficulté. Mais comme nous venons de le voir, il s'agit globalement d'un public de classes moyennes, plutôt éduqué, capable de se prendre en charge administrativement. L'entretien leur permet de faire un diagnostic de leur situation, de recevoir des conseils précis et, souvent, il leur donne l'occasion de parler, de crever l'abcès de la honte liée à leur situation financière. Après cet entretien, ils ont en général obtenu ce dont ils avaient besoin : un coup de pouce essentiel dans un moment difficile. Chaque bénéficiaire est averti qu'il peut reprendre rendez-vous et revenir nous voir quand il le souhaite. Certains reviennent régulièrement, mais la majorité d'entre eux ne viennent qu'une fois.

Nombre de rendez-vous par bénéficiaire au cours de l'année 2023 :

- **1 seul rendez-vous : 85 %**
(parmi lesquels **11 %** étaient déjà venus les années précédentes, et environ **10 %** reviendront après)
 - **2 rendez-vous : 12 %** (dont **26 %** étaient déjà venus auparavant)
 - **3 rendez-vous ou plus : 3 %** (dont **38 %** étaient déjà venus auparavant)
- En résumé, **60 à 70% des bénéficiaires viennent pour un entretien unique.**

Origine géographique des bénéficiaires :

- **Commune de Toulouse : 55 %**
- **Toulouse Métropole : 81 %**
- **Haute-Garonne : 96 %**
- **Aude : 3 %**

Locaux

En 2023, nous avons effectué des permanences dans **8 lieux différents** :

- dans notre local du **centre-ville** au **10 rue Jean Rancy** (local fourni par la Mairie de Toulouse)
- à l'**espace Lafage** (mairie de quartier de Toulouse)
- au sein du centre social géré par la **CAF** dans le **quartier des Izards**
- à la **Maison de la Citoyenneté des Minimes**
- à la **Mairie de Saint-Jean**
- à la **Mairie d'Aucamville**
- à la **Mairie de Pechbonnieu**
- à **Carcassonne** (local mis à disposition par la Mairie)

Ces locaux nous permettent aujourd'hui de répondre à une bonne partie de la demande, et leur répartition géographique permet aux personnes de l'agglomération toulousaine d'avoir accès à un lieu d'accueil relativement près de chez eux.

La permanence de Carcassonne permet de toucher une zone géographique plus étendue.

Le local de Rancy est constitué de deux bureaux de réception, équipés d'ordinateurs, d'une imprimante et de placards de rangement. Dans les autres locaux, il nous est impossible de laisser du matériel sur place.

Nous effectuons aussi des permanences téléphoniques régulièrement, afin d'aider les personnes habitant loin ou ne pouvant pas se déplacer (handicap, coût de l'essence, manque de transports...).

Permanences

Une quinzaine de permanences sont organisées chaque semaine, réparties sur nos locaux. Les jours et horaires des permanences peuvent varier d'une semaine à l'autre en fonction de la disponibilité des bénévoles. Chaque permanence consiste en 2 à 3 rendez-vous personnalisés de 1h à 1h30. Nous organisons aussi des permanences téléphoniques, destinées aux personnes qui habitent loin, qui ont des problèmes de mobilité, ou qui souhaitent rester anonymes.

Les rendez-vous sont **gratuits**. Aucune cotisation ni adhésion n'est demandée.

Les délais d'attente sont variables, mais restent la plupart du temps raisonnables grâce à la disponibilité des bénévoles. Cependant, lorsque la liste d'attente s'allonge, la situation devient difficile à gérer. En effet, le public reçu est bien souvent en détresse, et il a besoin d'être reçu dans l'urgence.

Le pourcentage de rendez-vous non honorés reste important (24 %), en hausse depuis l'année dernière. Les relances systématiques avant les rendez-vous (e-mails, SMS, appels) permettent de le réduire. Nous déplorons qu'autant de créneaux restent inutilisés, alors que des bénéficiaires dans l'urgence doivent patienter, faute de places disponibles.

Origine

Nous travaillons beaucoup avec les assistantes sociales du Conseil Général de la Haute-Garonne (Maisons des Solidarités), qui nous transfèrent les familles en situation de surendettement, en particulier lorsque leur situation financière est complexe. Au cours de l'année, nous avons reçu plus de **500 personnes venant des Maisons des Solidarités (49 % des bénéficiaires)**.

Les autres bénéficiaires nous ont connus après des recherches sur Internet (13 %), par le bouche à oreille (6 %), par d'autres associations (6 %), grâce à un organisme public ou une mairie (5 %), par la Banque de France (5 %), ou par des assistantes sociales d'entreprise (3 %).

Moins de 1 % des bénéficiaires nous ont connus grâce aux media. Il faut noter que la présence médiatique de l'association « Le Hérisson » est encore relativement faible, dans la région comme au niveau national. Cela laisse penser que le nombre de personnes dans le besoin est probablement très supérieur au nombre de demandes reçues.

Points Conseil Budget

Ce dispositif a été mis en place par le Ministère des Solidarités en 2016 sous la forme d'une expérimentation, dans 4 régions de France, dont l'Occitanie.

L'objectif était de proposer des lieux d'accueil où chacun puisse recevoir des conseils personnalisés et gratuits sur sa situation financière : gestion du budget, difficultés financières, surendettement, etc.

Le dispositif a été généralisé en 2019, et accompagné d'une subvention de 15.000 € par association et par an, sur une durée trois ans.

« Le Hérisson » participe à l'expérimentation depuis 2016. Notre label « PCB » a été confirmé en 2019, et à nouveau en 2022. C'est une reconnaissance de notre travail et notre sérieux.

Dans le cadre des PCB, nous accueillons et conseillons tous les usagers qui se présentent, lors de rendez-vous physiques de proximité. Cela correspond en tous points au service que nous proposons depuis notre création.

Nous participons régulièrement à des réunions de suivi, et rencontrons les autres acteurs du projet (Banque de France, associations, collectivités locales, banques, Finances Publiques), notamment lors des réunions du **CDIF (Conseil Départemental de l'Inclusion Financière)**.

Le grand public est encore peu informé de ce dispositif « Point Conseil Budget », mais nous commençons à venir voir des personnes dans ce cadre-là. Elles viennent en général d'un milieu social plus défavorisé que le public que nous avons l'habitude d'accueillir.

Depuis 2019, le versement d'une subvention annuelle relativement importante (15.000 €) change sensiblement la donne. Elle nous permet depuis 2022 d'employer une salariée à mi-temps, même si nous regrettons que cette somme ne nous permette pas de proposer un salaire à la hauteur de ce que nous souhaiterions.

Formations au budget

Depuis quelques années, nous développons cette activité de formations à la gestion d'un budget personnel auprès d'organismes et d'entreprises, pour répondre à un double objectif :

- Prévention du surendettement
- Financement de l'association (car les prestations sont facturées), afin de garantir son autonomie financière

En 2023, nous avons effectué plusieurs formations à :

- l'institut Limayrac à Toulouse, pour les étudiants en Economie Sociale et Familiale
- la Direction Interdépartementale des Routes nationales Sud-Ouest, pour les fonctionnaires

Les retours des participants ont été très positifs. Nous espérons pérenniser ces formations et développer de nouveaux partenariats.

En parallèle, nous souhaitons tester en 2024 des ateliers budgets en petits groupes, gratuits, ouverts à tous, au cours desquels nous apprendrons aux participants à mieux gérer leur budget, et leur donnerons des conseils pratiques.

Micro-crédit

Après deux années au cours desquels nous avons lancé une activité de micro-crédit à titre expérimental, nous avons décidé en 2023 d'arrêter l'expérimentation. Les bénévoles qui menaient l'activité ont estimé que cela représentait un volume de travail trop important pour des résultats relativement limités (un seul dossier finalisé en deux ans).

Nous nous recentrons donc sur nos activités de traitement et de prévention du surendettement.

Informatique

Nous utilisons depuis nos débuts un **Intranet** qui permet à tous les bénévoles d'accéder facilement à notre système de données, avec une simple connexion Internet. Chaque bénévole peut ainsi créer ses permanences, consulter le planning et accéder aux données des bénéficiaires. Cela permet d'assurer un très bon suivi des dossiers et de se transmettre les informations en interne.

Le logiciel propose aussi un **outil de prise de rendez-vous en ligne**. Les bénéficiaires peuvent programmer leur rendez-vous seuls, à partir d'un formulaire sur notre site Internet qui leur propose les lieux et les dates de permanence disponibles. En 2023, **69 % des rendez-vous ont ainsi été pris sur Internet**, ce qui représente un gain de temps considérable d'un point de vue administratif. Ce temps peut être consacré à des tâches à plus forte valeur ajoutée.

Nous avons également développé un **simulateur de budget** qui permet de faire un diagnostic rapide de l'endettement d'une personne. Nous l'utilisons au cours de nos permanences, et tous les internautes y ont accès à partir de notre site Internet. **203 internautes** ont ainsi utilisé notre simulateur de budget en 2023, sans pour autant nous rencontrer.

Statistiques détaillées

	RDVs assurés	Bénéficiaires reçus	RDV non honorés	Permanences
TOTAL	1035	873	335	634
Rancy	639	584	225	379
Lafage	139	128	57	84
Izards	86	80	31	56
Tél / E-mail	64	56	2	43
Saint Jean	34	28	6	16
Aucamville	25	13	2	19
Carcassonne	22	18	6	18
Pechbonnieu	12	12	2	8
MdC Nord	11	11	3	8
Autre	3	3	1	3

Endettement brut moyen : 38070 €

(sur 736 bénéficiaires)

Entre 0 et 5 000 €	111	(15.08 %)
Entre 5 000 et 10 000 €	156	(21.2 %)
Entre 10 000 et 20 000 €	180	(24.46 %)
Entre 20 000 et 30 000 €	100	(13.59 %)
Entre 30 000 et 50 000 €	76	(10.33 %)
Entre 50 000 et 100 000 €	54	(7.34 %)
Entre 100 000 et 200 000 €	33	(4.48 %)
Entre 200 000 et 300 000 €	13	(1.77 %)
Plus de 300 000 €	13	(1.77 %)

Endettement net moyen : 37013 €

(sur 736 bénéficiaires)

Entre 0 et 5 000 €	115	(15.63 %)
Entre 5 000 et 10 000 €	155	(21.06 %)
Entre 10 000 et 20 000 €	179	(24.32 %)
Entre 20 000 et 30 000 €	101	(13.72 %)
Entre 30 000 et 50 000 €	76	(10.33 %)
Entre 50 000 et 100 000 €	54	(7.34 %)
Entre 100 000 et 200 000 €	30	(4.08 %)
Entre 200 000 et 300 000 €	13	(1.77 %)
Plus de 300 000 €	13	(1.77 %)

Type de dettes :

(sur 709 bénéficiaires)

Moyenne

Crédit consommation	421	(75.99 %)	21 693 €
Facture impayée	340	(61.37 %)	2 031 €
Loyer impayé	319	(57.58 %)	6 776 €
Découvert bancaire	211	(38.09 %)	1 410 €
Crédit revolving	144	(25.99 %)	6 583 €
Dettes CAF / organisme social	133	(24.01 %)	5 666 €
Dettes (autres)	122	(22.02 %)	12 519 €
Dettes fiscales	122	(22.02 %)	5 174 €
Amendes / Condamnations	116	(20.94 %)	5 111 €
Crédit immobilier	102	(18.41 %)	82 903 €
Dettes famille, ami	47	(8.48 %)	4 360 €
Chèque impayé	27	(4.87 %)	1 209 €
Dettes professionnelles / RSI	22	(3.97 %)	18 710 €
Dettes alimentaires	18	(3.25 %)	3 446 €
Dettes employeur	5	(0.9 %)	653 €

Origine :

(sur 554 bénéficiaires)

Conseil Départemental	269	(48.56 %)
Internet	72	-13%
Autre	57	(10.29 %)
Bouche à oreille	32	(5.78 %)
Autre association	31	(5.6 %)
Banque de France	25	(4.51 %)
Mairie	19	(3.43 %)
Assistante sociale entreprise	14	(2.53 %)
Banque	11	(1.99 %)
CAF / Organisme public	9	(1.62 %)
Fédération CRESUS	5	(0.9 %)
Huissier	4	(0.72 %)
Mutuelle / Organisme privé	2	(0.36 %)
TV / radio / presse	2	(0.36 %)
Créancier non bancaire	1	(0.18 %)
Communication PCB	1	(0.18 %)

Ressources moyennes : 1612 €

(sur 770 bénéficiaires)

Moins de 500 €	65	(8.44 %)
Entre 500 et 1000 €	140	(18.18 %)
Entre 1000 et 1500 €	193	(25.06 %)
Entre 1500 et 2000 €	163	(21.17 %)
Entre 2000 et 3000 €	135	(17.53 %)
Entre 3000 et 4000 €	50	(6.49 %)
Entre 4000 et 5000 €	17	(2.21 %)
Plus de 5000 €	7	(0.91 %)

Dossiers Banque de France :

(sur 612 bénéficiaires)

Dossier déjà déposé avant RDV	14	(2.29 %)
Dossier déposé suite au RDV	452	(73.86 %)
Pas de dépôt de dossier	146	(23.86 %)

Issue des dossiers déposés :

(sur 334 bénéficiaires)

Plan	53	(15.87 %)
Moratoire	10	(2.99 %)
Mesures BdF	73	(21.86 %)
PRP	74	(22.16 %)
Irrecevable	15	(4.49 %)
Sans suite / Clôturé	2	(0.6 %)
Recevable -> plan	19	(5.69 %)
Recevabilité contestée par créancier	3	(0.9 %)
Irrecevabilité contestée par débiteur	0	0%
Irrecevable - Décision JEX après irrec.	0	0%
Irrecevable - Décision JEX après rec.	1	(0.3 %)
Mesures contestées par créancier	3	(0.9 %)
Mesures contestées par débiteur	0	0%
En attente de pièces manquantes	29	(8.68 %)
Etat détaillé des dettes	15	(4.49 %)
Recevable -> PRP	12	(3.59 %)
Déposé	25	(7.49 %)

Sexe :

(sur 861 bénéficiaires)

Homme	421	(48.9 %)
Femme	440	(51.1 %)

Tranches d'âge :

(sur 822 bénéficiaires)

Moins de 20 ans	4	(0.49 %)
20-29 ans	157	(19.1 %)
30-39 ans	217	(26.4 %)
40-49 ans	188	(22.87 %)
50-59 ans	154	(18.73 %)
60-69 ans	62	(7.54 %)
Plus de 70 ans	40	(4.87 %)

Charges spécifiques moyennes : 563 €

(sur 760 bénéficiaires)

Moins de 100 €	93	(12.24 %)
Entre 100 et 500 €	224	(29.47 %)
Entre 500 et 1000 €	377	(49.61 %)
Entre 1000 et 1500 €	50	(6.58 %)
Entre 1500 et 2000 €	8	(1.05 %)
Plus de 2000 €	8	(1.05 %)

Logement :

(sur 488 bénéficiaires)

Locataire	242	(49.59 %)
Locataire HLM	131	(26.84 %)
Hébergé	62	(12.7 %)
Propriétaire	36	(7.38 %)
Occupant gratuit	8	(1.64 %)
SDF	7	(1.43 %)
Maison de retraite / spécialisée	2	(0.41 %)

Situation professionnelle :

(sur 854 bénéficiaires)

Salarié en CDI	213	(24.94 %)
Chômeur	163	(19.09 %)
Sans emploi (au foyer)	118	(13.82 %)
Retraité	80	(9.37 %)
Bénéficiaire RSA	69	(8.08 %)
Congé maladie / Invalide	51	(5.97 %)
Intérimaire	38	(4.45 %)
Salarié en CDD	35	(4.1 %)
Fonctionnaire	30	(3.51 %)
Etudiant	27	(3.16 %)
Travailleur indépendant	25	(2.93 %)
Congé parental	5	(0.59 %)

Situation familiale :

(sur 698 bénéficiaires)

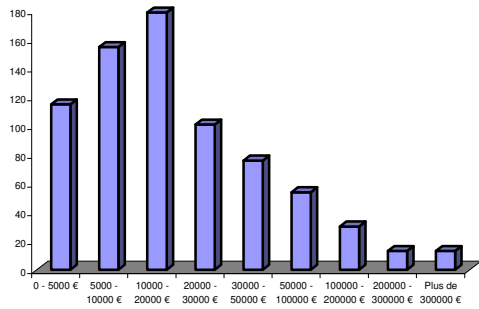
Célibataire	283	(40.54 %)
Enfants à charge : 40 %		
Marié	140	(20.06 %)
Enfants à charge : 88.7 %		
Divorcé	108	(15.47 %)
Enfants à charge : 67.16 %		
Séparé	92	(13.18 %)
Enfants à charge : 79.73 %		
Concubin	55	(7.88 %)
Enfants à charge : 81.82 %		
Veuf	18	(2.58 %)
Enfants à charge : 55.56 %		
Pacsé	2	(0.29 %)
Enfants à charge : 100 %		

Personnes à charge :

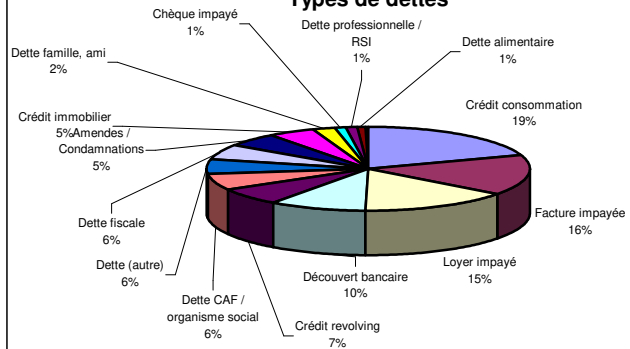
(sur 479 bénéficiaires)

Oui	323	(67.43 %)
Non	156	(32.57 %)

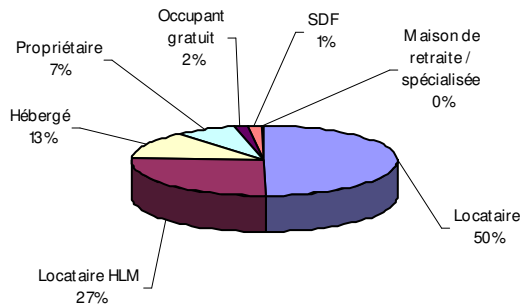
Endettement net - Moyenne : 37013 €



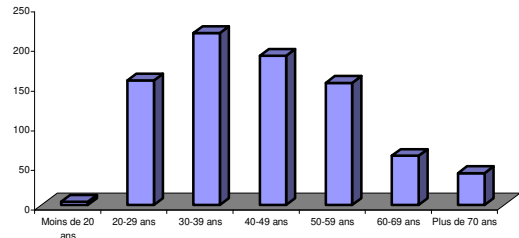
Types de dettes



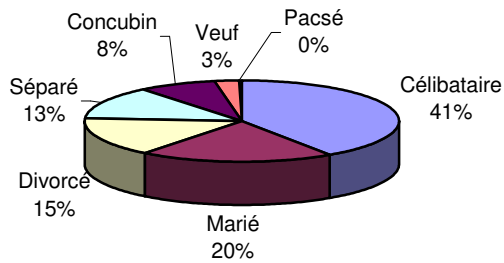
Logement



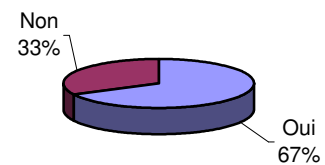
Age



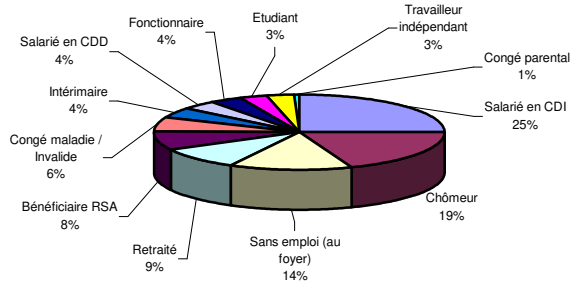
Situation familiale



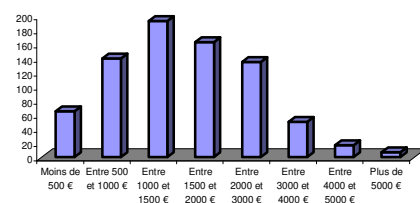
Enfants à charge ?



Situation professionnelle



Ressources mensuelles - Moyenne : 1612 €



Budget réalisé 2023

DÉPENSES	
----------	--

Loyers	285,00 €
Assurance	162,03 €
Téléphonie / Internet	560,64 €
Frais de réunions	1 226,07 €
Déplacements	81,50 €
Matériel informatique	273,98 €
Fournitures (papeterie, timbres, clés...)	541,57 €
Frais banque	78,96 €
Hébergement Internet	209,43 €
Salaires	8 690,15 €
Charges sociales sur salaires	5 885,00 €
Autres charges sur salaire	158,50 €

TOTAL DÉPENSES	18 152,83 €
-----------------------	--------------------

RECETTES	
----------	--

Subvention PCB	18 132,00 €
Subvention Mairie Toulouse	500,00 €
Subvention Aucamville	200,00 €
Formations facturées	740,00 €
Dons	120,00 €
Intérêts livret A	1 899,12 €

TOTAL RECETTES	21 591,12 €
-----------------------	--------------------

SOLDE	3 438,29 €
--------------	-------------------

Bilan et objectifs pour 2024

L'année 2023 a été marquée par un évènement majeur : la sortie de la Fédération Crésus et l'utilisation d'un nouveau nom : « Le Hérisson ». Ce changement, destiné à souligner notre indépendance et notre ancrage local, a été très bien accueilli par nos partenaires et nos bénéficiaires, d'autant plus qu'il n'a eu aucun impact sur nos activités au quotidien.

D'un point de vue opérationnel, l'association s'est considérablement développée au cours de l'année : forte augmentation des permanences et des rendez-vous, et accueil de plusieurs bénévoles.

« Le Hérisson » se structure et se professionnalise au fil des années.

L'implication forte de bénévoles fidèles et de notre salariée offre à l'association une bonne stabilité et une expertise reconnue par tous nos partenaires.

Nous allons poursuivre en 2024 notre développement en recrutant de nouveaux bénévoles et en recherchant de nouveaux locaux, afin de faire face à la demande toujours très forte.

Pour étoffer notre palette de services et travailler davantage sur la prévention, nous souhaitons mettre en place des ateliers budget en petits groupes, gratuits et ouverts à tous.

Enfin, si les subventions nous le permettent, nous envisageons de recruter un(e) autre salarié(e) afin de renforcer l'équipe.